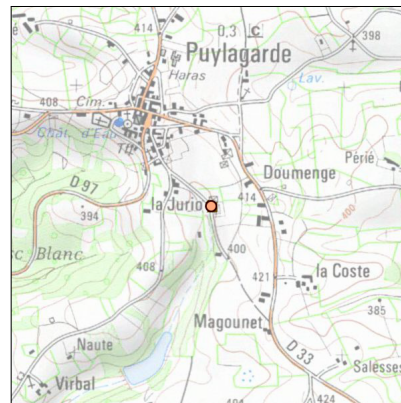


Système d'assainissement 2024 PUYLAGARDE (COMMUNALE) Réseau de type Séparatif



Station : PUYLAGARDE (COMMUNALE)

Code Sandre	0582147V001
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY ROUERGUE ET GORGES
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	janvier 1995
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	150 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	9 Kg/j
Charge nominale DCO	18 Kg/j
Charge nominale MES	10,5 Kg/j
Débit nominal temps sec	23 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Boues activées faible charge, aération p
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	607 576, 6 355 549 - Coordonnées établies (précision du décimètre)
Milieu récepteur	Rivière - Ruisseau de Barayrou

Observations SDDE

Système de collecte

Le réseau est de type séparatif. Le réseau est peu sensible à la pluviométrie. La population et le nombre de raccordés évoluent très peu sur la commune. En 2024, il n'y a eu aucun raccordement supplémentaire. Actuellement, le réseau compte environ 80 branchements.

Le réseau comprend 4 postes de relevage. Ces postes sont bien entretenus (nettoyages réguliers).

Tous les puits sont équipés de paniers-dégrilleurs qui sont régulièrement vidés. Toutes les pompes fonctionnent correctement (2 par poste). Seuls 2 postes sont équipés de compteurs horaires pour leurs pompes. Le réseau est globalement en bon état et les postes sont bien suivis. Fin 2024 la pompe n°2 (poste bois noir) a été remplacée.

En 2020, un diagnostic de réseau a été réalisé. Les résultats ont montré une présence très faible d'eau claire parasite permanente (ECP). Par nappe haute, les ECP sont de seulement 1,5 m³ par jour. De plus, par temps de pluie, la surface active a été estimée à seulement 1 000 m². Les investigations ont toutefois permis de localiser certains défauts qu'il serait souhaitable d'éliminer.

Station d'épuration

La station est de type boues activées aération prolongée et se compose d'un dégrilleur-dessableur, d'un dégraisseur, d'un bassin d'aération équipé d'une turbine, d'un clarificateur et de 2 silos à boues. Tous les ouvrages sont enterrés.

La station est clôturée et fermée à clef. Le site est propre. Le fonctionnement global de la station est satisfaisant. Les ouvrages sont en bon état.

En 2024, 2 analyses du rejet ont été effectuées. L'épuration était excellente à chaque fois. Le rejet de la station ne doit pas avoir d'impact sur le milieu naturel.

Le dégrilleur-dessableur est propre. L'entretien est régulièrement effectué. Il est évacué environ 15 litres de déchets toutes les semaines.

Le bac à graisses (surface : 1,3 m² ; volume : 1,5 m³) n'est pas systématiquement vidangé chaque année.

Concernant le bassin d'aération, les boues sont marron foncé. La décantation des boues est souvent moyenne. Il peut y avoir différentes raisons : soit l'entretien du dégraisseur n'est pas assez régulier (fréquence des vidanges insuffisante) et des graisses se retrouvent dans le bassin d'aération, soit des filamenteuses s'y développent régulièrement.

Le taux de boues doit se situer entre 3 et 4 g/l). Soit il était excellent (3,8 g/l), soit il était trop élevé (5,4 g/l).

Les tests de décantation (dilution au 1/4) varient de 170 ml à 200 ml. A chaque fois un léger surnageant marron était visible à la surface de l'éprouvette.

L'indice de boues doit se situer autour des 150 ml/g. Soit il était trop élevé (179 ml/g), soit il était satisfaisant (148 mg/l).

Pour l'année 2024, le temps d'aération moyen était de 7,5 heures par jour (moyenne calculée d'après le compteur horaire). L'horloge de l'aération est programmée pour avoir une aération journalière de 6 heures 15 minutes. Au vu des résultats obtenus sur le rejet de la station, la programmation de l'aération est suffisante (bassin d'aération : 1,5 g/l d'O₂).

La surface du clarificateur est toujours recouverte d'une épaisse couche de mousses marron clair (bactéries filamenteuses ?). Un nettoyage au jet est réalisé à chaque passage des agents de la communauté de communes. En 2024, la pompe de recirculation a fonctionné 11 heures par jour (moyenne calculée d'après le compteur horaire). L'horloge du recyclage est programmée pour fonctionner 27 minutes et 30 secondes par heure. Cela correspond exactement à 11 heures par jour.

L'eau rejetée par la station est légèrement colorée et limpide. Le rejet se fait en tête de bassin versant d'un petit ruisseau (ruisseau de Barayrou), affluent de la Bonnette (la Bonnette étant située à plus de 4 km du rejet de la station). Aucun impact n'est noté sur le milieu récepteur.

Sous produits

En 2024, les 2 silos ont été vidangés 1 fois pour un volume total de 10 m³. Ces boues ont été amenées sur l'Unité de Traitement des Matières de Vidange de Nègrepelisse.

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	11,5 m ³ /j	50 %			11,5 m ³ /j	
DBO ₅	5,3 Kg/j	59 %	460 mg/l	99 %	0,1 Kg/j	4,3 mg/l
DCO	13,8 Kg/j	77 %	1 200 mg/l	96 %	0,6 Kg/j	54 mg/l
MES	6,2 Kg/j		540 mg/l	98 %	0,1 Kg/j	11,3 mg/l
NGL	1,4 Kg/j		120 mg/l	93 %	0,1 Kg/j	7,8 mg/l
NTK	1,4 Kg/j		120 mg/l	97 %	0 Kg/j	3,5 mg/l
PT	0,2 Kg/j		20 mg/l	57 %	0,1 Kg/j	8,7 mg/l

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0582147V001>